



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Modalités d'inscription
Lycée Vauvert
Année scolaire 2021-2022**



- **Vous entrez en Seconde Bac Pro ou en 1ère année de CAP ou en ULIS Pro :**

Votre établissement d'origine vous a remis une notification d'affectation pour le lycée Vauvert.

Vous devez **obligatoirement** procéder à une pré-inscription en ligne du 30 juin 2021 09h00 au 02 juillet 2021 17h00. <https://teleservices.ac-orleans-tours.fr> (pour les identifiants aux télé-services voir avec votre établissement d'origine) puis venir au lycée pour valider votre télé-inscription.

- **Vous changez d'orientation et arrivez en 1^{ère} Bac pro**
- **Vous êtes scolarisés en établissement privé sous contrat**

Alors vous avez reçu un **courrier d'affectation** vous demandant de valider votre inscription au lycée Vauvert

Vous procéderez à l'inscription en vous présentant avec un seul de vos responsables légaux (Toute autre personne sera refusée afin de respecter le protocole sanitaire en cours).

Les inscriptions auront lieu le jeudi 01 juillet 2021 de 08h00 à 11h00 et de 14h00 à 18h30 et le vendredi 02 juillet de 14h00 à 17h30.

Documents à fournir

- Notice d'affectation donnée par votre établissement
- Photos d'identité récentes (1 pour le dossier, 1 pour la fiche vie scolaire, 1 pour la carte de self, 1 pour l'internat si inscription à l'internat)
- Copie recto-verso de la pièce d'identité de l'élève (CI – passeport – titre de séjour)
- Copie du livret de famille (parents + enfants)
- Copie du jugement de divorce ou tout document confiant la garde de l'élève (si concerné)
- Copie de l'attestation de recensement (pour les élèves français âgés de + de 16 ans)
- Copie du carnet de santé (pages vaccinations) – bien inscrire le nom de l'élève sur la copie.
- Relevé d'identité bancaire du représentant légal (celui qui paie les frais scolaires) même si l'élève sera externe
- Notification de l'attribution de bourse si déjà arrivée
- Attestation d'assurance scolaire 2021-2022 (si déjà en votre possession)

Documents à remplir :

- Fiche vie scolaire
- Fiche d'urgence pour l'infirmière du lycée
- Demande d'inscription à l'internat (pour ceux qui sont concernés)
- Fiche intendance
- Document prélèvement automatique (facultatif, mais recommandé)

Seulement 2 personnes pourront pénétrer dans l'établissement (l'élève concerné par l'inscription et le responsable légal)

Le port du masque est obligatoire dans les bâtiments

Lycée Vauvert - 05 rue Marguerite AUDOUX - 18000 BOURGES

Téléphone : 02.48.50.18.34

ce.0180823x@ac-orleans-tours.fr - <http://lyc-vauvert-bourges.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/?lang=fr>